SECONDE LETTRE *

*DE M. ROUSSILLE, Chirurgien Oculiste à Chartres, à M.*** Docteur en Médecine, servant de Réplique à la Réponse de Mr. Daviel, inserée dans le Mercure de Juillet 1749.*

JE ne suis pas surpris, MONSIEUR, que vous n'ayez pas été fort touché de la Réponse que Mr Daviel vient de faire à la Lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser vers la fin de l'année derniere. Je vous avouë, que si notre Dispute n'intéressoit que les Gens de l'Art, & que nous n'eussions pour Juges que des personnes éclairées comme vous, je n'aurois pas même été tenté de lui répliquer. Je suis persuadé que tous ceux qui voudront bien se donner la peine de relire ma premiere Lettre, de comparer entr'eux les différens endroits de la Réponse de Mr. Daviel, & de parcourir les Autheurs qu'il cite aux endroits cités, trouveront aisément la Solution de toutes ses Difficultés; mais comme cela demande quelque application, & que les hommes fuyent le travail, je vais tâcher de le leur épargner, en réunissant moi-même sous leurs yeux ces différens points de comparaison.

Ma Dispute avec Mr. D. roule sur deux points.

1°. Les Cataractes adhérentes au bord postériur de l'uvée, sont-elles si communes, que sur 61. Cataractes, il s'en trouve dix-neuf de cette espece?

* La 1. se trouve dans le Journ. de Verd. Fev. 1749.

2°. Ces sortes de Cataractes, lorsqu'elles se rencontrent, sont-elles curables ?

Mr. D. soûtient l'Affirmative sur l'un & l'autre point, & moi je suis pour la Négative : C'est ce qu'il s'agit d'éclaircir.

Je soûtiens donc premierement que les Cataractes adhérentes ne sont pas à beaucoup près si communes, qu'il s'en rencontre presqu'un tiers de cette espece. Sans répeter ici ce que j'ai dit sur cet article dans ma premiere Lettre, je veux tirer mes Preuves de la Réponse même de Mr. D. Ses Aveux & son Silence me serviront également.

J'ai admis dans ma premiere Lettre deux Cas, où des Cataractes peuvent devenir adhérentes à la partie postérieure de l'uvée.

Journ. de Verdun, Fevr. 1749. p. 103. Le premier, c'est lorsqu'une Cataracte, étant extrémement ancienne, l'humeur que *Morgagny* a découvert entre la Face antérieure du cristallin & sa capsule, s'est desséchée. Ce desséchement cole d'abord antérieurement le cristallin à sa capsule, & l'humeur aqueuse devenant plus gluante & plus visqueuse, par la même cause qui a épaissi l'humeur de *Morgagny*, jusqu'à la dessécher, la membrane antérieure de la capsule du cristallin peut devenir adhérente au petit bord de l'uvée. J'ajoûtois que l'ancienneté des Cataractes n'attiroit pas toujours à beaucoup près ce desséchement & cette adhérence, qu'elle étoit rare au contraire, & que d'habiles Oculistes, comme feu M. Du-Petit le Medecin, la nioientmême tout-à-fait.

Le deuxiême cas où les Cataractes deviennent adhérentes, c'est lorsqu'après des contusions dans l'œil, des opthalmies internes considérables, il arrive des déchiremens, des ulcérations à l'uvée, à la portion antériture de la capsule du cristallin, &c. Ces accidens sont très-capables de

coler cette capſule, non ſeulement au criſtallin & au petit bord de l'uvée, mais même à toute la lame poſtérieure de l'uvée, qu'elle ne touche jamais dans l'état naturel, à cauſe de ſa convexité, comme tous les Anatomiſtes en conviennent.

Mr. D. rejette le premier cas, & il paroît embraſſer le ſentiment de M. Du-Petit. Je n'ai garde de m'y oppoſer, puiſque cela fait pour moi, & que j'incline moi-même pour cette façon de penſer. Je n'en ai fait mention, que pour lui accorder tout ce que je pouvois.

Mais au ſecond il prétend en ajoûter un troiſiême, ſur lequel il veut bien avoir la bonté de m'inſtruire. Ce ſont, dit-il p. 6. *les Piqueures d'Epine, d'Epingles, de Ciſeaux, d'Aleines, & autres Inſtrumens tranchans & piquants.* Je lui ſuis aſſurément obligé de ſa bonne volonté; mais avec un peu de logique il ſe ſeroit apperçû que ſa diviſion n'eſt pas tout-à-fait réguliere, puiſque ſon troiſiême membre ſe trouve renfermé dans le ſecond. Le ſecond cas, ai-je dit, où les Cataractes deviennent adhérentes, c'eſt *lorſqu'il arrive des déchiremens, des ulcerations à l'uvée, à la portion antérieure de la capſule du criſtallin*, &c. Or que ces déchiremens, ces ulcerations ſoient cauſés par des contuſions, *des Piqueures d'Epine, d'Epingles, de Ciſeaux, d'Aleines, & autres Inſtrumens tranchans & piquants*, ou des Ophthalmies internes conſidérables, &c. ce ſont toujours des déchiremens, des ulcérations, & les differentes cauſes de ces déchiremes peuvent tout-au-plus donner lieu à une ſous-diviſion, mais elles ne forment point chacune en particulier des cas différens, l'effet étant le même, ou-bien Mr.

Mercure de France Juillet 1749. p. 211.

D. seroit forcé lui-même, au lieu de deux cas auxquels il se restreint, d'en admettre six ou sept : ou même un bien plus grand nombre ; car les Instrumens piquans, tranchans, contondans peuvent varier à l'infini. Mais il étoit question des déchiremens & des ulcérations de l'œil ; & non de leurs causes : c'est pourquoi je ne me suis pas cru obligé d'en faire une énumeration exacte.

Ajoûtons à ceci, que du nombre des causes qui peuvent rendre une Catracte adhérente dans le second cas, Mr. D. rejette l'ophthalmie ; après cependant l'avoir admise quelques lignes plus haut dans la même page. *Ainsi*, dit-il p. 8 en parlant de l'ophthalmie, *cette prétendue adhérence est absolument fausse, quoiqu'en dise Mr. Roussille.* Point de dispute encore avec lui sur cet article ; plus il restreindra le nombre des causes de l'adhérence des Cataractes, & plus il me fournira de moyens contre lui.

ibid. p. 212.

Ces causes se réduisent donc, selon Mr. D. aux contusions & aux piqueures d'épine, d'épingles, de ciseaux, &c.

Or je demande à tous les Oculistes de l'Europe si, sur les Cataractes qui se présentent à eux, & sur lesquelles ils sont consultés, il s'en trouve, je ne dis pas un tiers, comme le prétend Mr. D. mais un vingtiême, un cinquantiême même qui viennent de quelques-unes de ces causes. Je demande à Mr. D. lui-même, si les dix-neuf qu'il a abbatuës à Paris, & qu'il a cruës adhérentes, avoient été causées par quelqu'un de ces accidens. Je ne vois que celle de Mde de Vandeuil, qui ait été produite à la suite d'un coup au-

[d]essus de l'œil affecté. (*) Si les autres eussent eu une pareille cause, il n'eût assurément pas manqué de nous en faire l'Histoire dans sa premiere ou du moins dans sa seconde Lettre, & son silence doit passer pour une preuve du contraire Je conclus donc que les Cataractes qui sont causées par des contusions, ou des piqueures d'épine, d'épingles, &c. étant rares, & cependant les seules suivant Mr. D. qui deviennent adhérentes, il s'ensuit nécessairement, suivant ses propres principes, que les Cataractes adhérentes à l'uvée doivent être extrêmement rares.

Mais que répondre au Passage que Mr. D. nous cite d'Antoine Maître Jean. Cet Oculiste si celebre, si expérimenté, qui a vû un grand nombre de Cataractes, en a dû voir sans doute un nombre considérable d'adhérentes. Poit du tout : il en a vû deux. Encore ne l'étoient-elles pas suivant les principes de Mr. D. Car elles n'étoient point venuës à la suite de contusions ni de piqueures. On pourroit même reduire ces deux à une seule; car des deux Cataractes, dont Maître Jean parle à la page citée, il n'y en a qu'une, dont il dise clairement qu'elle étoit adhérente. C'étoit bien la peine de citer Antoine Maître Jean. Mr. D. en cite 3. autres qu'il a vûës lui-même. Celles-ci sont plus en regle que celles de Maître Jean. (*) Mais en lui accordant pour le moment tout ce qu'il en dit, qu'en conclure pour la These qu'il soûtient? Que parmi des

(*) *Je discute-*

(*) Cette Cataracte elle-même doit être rayée du nombre de celles dont il est ici question, puisqu'il n'est point dit que le coup que la Dame de Vandueil reçût au-dessus de l'œil y ait produit dechirement ou ulceration.

rai plus milliers peut-être de Cataractes que Mr. D. bas ces a vûes (car que n'a-t'il point vû & fait ?) il trois s'en soit trouvé trois vraiment adhérentes, l aits. il s'ensuit bien qu'il y a des Cataractes adhérentes (ce dont je conviens ; & suis toujours convenu, quoique Mr. D. m'impute le contraire Ibid. p. 221. p. 16.) mais il en résulte aussi qu'elles sont très-rares, ce que j'ai toujours soutenu.

Vous voyez, MONSIEUR, déjà sur cet article que je n'ai rien avancé de trop ; en vous disant, que Mr. D. dans sa Reponse me fourniroit des moyens suffisans pour le refuter. Mais voici quelque chose de plus curieux. Je vais retourner la médaille, & vous faire voir que s'il établit des principes qui prouvent que les Cataractes adhérentes sont rares ; il en pose en même-tems d'autre qui prouvent au contraire que toutes les Cataractes sont adhérentes.

Ibid. p. 213. 214. Selon cet Oculiste, p. 9. l'adhérence des Cataractes accasionnée par les piqueures & les coups, est peu de chose : ce n'est pas ce qui forme la grande adhérence dont il entend parler. Le voici. » Tous ceux qui ont éxaminé » l'œil, sçavent que la membrane du cristal» lin est unie aux procès ciliaires, & beau» coup plus dans les inflammations de la cho» roïde, que dans l'état naturel ; (*Voilà*, n'en » déplaise à Mr. D. *les adhérences ophthalmiques* » *rétablies*) C'est directement dans cet endroit » qui fait les limites de la chambre postérieure » de cet organe, que le cristallin, dont la » membrane est pour lors fort épaisse, se rend » si adhérent aux Procès ciliaires, qu'il est tou» jours très-difficile de l'en pouvoir séparer, » de même que dans l'état de mollesse des

» Cataractes. C'est donc dans cet endroit que
» l'Oculiste éclairé a besoin de tout son ju-
» gement pour conduire avec adresse son ai-
» guille jusqu'à cette digue, afin de la dé-
» truire & de renverser le cristallin avec sa
» membrane. «

Voilà donc un premier principe. Remarquez, s'il vous plaît, MONSIEUR, que l'union dont parle Mr. D. n'est pas simplement un attouchement, *c'est une union*, plus forte à la verité dans les inflammations de la choroïde que dans l'état naturel, mais réelle néanmoins, & même *forte*, p. 15. dans cet état, & qui forme une *digue*, qu'il faut détruire avec adresse par le moyen de l'aiguille pour abbattre la Cataracte. Je n'éxamine point la verité de cette assertion, je la suppose; parce que je ne veux faire qu'un argument *ad hominem*. *Ibid. p.* 2. 19.

Le second principe de M. D. p. 10. c'est » que selon lui pour guérir toute espece de » Cataracte, & la guérir radicalement, *il faut* » *abbattre le cristallin avec sa capsule, & le* » *loger dans l'humeur vitrée*, sans quoi il est » moralement impossible de rendre l'œil net » & que la vûë se fasse parfaitement. *Ibid. p.* 214.

Vous sçavez bien que ce second principe est diamétralement opposé à ma façon de penser, je le réfuterai dans un autre endroit, mais ce n'est pas ici le lieu, & je veux tout accorder à M. D.

Ne suit-il pas évidemment de ces deux principes, que toute Cataracte est réellement adhérente, de quelque espece qu'elle soit, plus ou moins à la verité, & par conséquent qu'il n'est pas possible d'en abbattre une seule

ſans cauſer des ruptures & des déchiremens, au moins aux procès ciliaires, ce qui doit attirer de fâcheux accidens. Ces conſéquences ſont avouées par Mr. D. il les expoſe même

Ibid. p. avec énergie. „ Comme la capſule, dit-il, p.

219. „ 15. eſt fortement attachée aux procès ciliaires, ainſi que nous l'avons déja dit, & qu'elle „ s'enclave même dans toute la circonférence „ de la retine en forme de langue de gueule, „ il eſt moralement impoſſible qu'en, preſ„ ſant avec l'aiguille ſur le corps du criſtallin an„ rieurement ou poſtérieurement, *pour le faire* „ *ſortir de ſa membrane ou de ſon chaton*, que „ les procès ciliaires qui font partie de la cho„ roïde, ne ſoient tiraillées de même que la „ retine : par conſéquent tout le fond de l'œil „ en ſouffrira de violentes ſecouſſes & commo„ tions; tous les vaiſſeaux ſanguins & limpha„ tiques, & ſur tout les petits filets nerveux qui „ repondent à ces parties, ſe trouveront dechi„ rés & criſpés dans leurs principes, & ſe reti„ reront à peu près comme une corde à boyau „ qui ſe caſſe lorſqu'elle eſt bien tenduë : de là „ il arrive de violentes douleurs à la tête, aux „ oreilles, aux dents, dans toute la circonfe„ rence de l'œil & de l'orbite, ſuivies de vomiſ„ ſemens & d'une infinité d'autres accidens, & „ enfin quelquefois de la ſupuration totale de „ cet organe, ſans que l'Iris ait été ni touchée ni „ bleſſée en aucune maniere."

Tous ces accidens peuvent effectivement ſuivre le déchirement des procès ciliaires. Et ils doivent être fort ordinaires, ou même arriver toujours après les operations de Mr. D. s'il opere d'une maniere conforme à ſes princi-

p. pes. *Il eſt moralement impoſſible, dit-il, qu'ils n'arrivent pas.*

Mais pourquoi cet Autheur, aprês avoir mis en these, que *pour guêrir toute espece de Cataracte il faut abbattre le cristallin avec sa capsule, & le loger dans l'humeur vitrée*, vient-il nous dire ici que dans l'operation de la Cataracte *on fait sortir le cristallin de sa membrane ou de son chaton.* C'est encore une petite contrediction qui demontre combien il entend sa matiere. *Risum teneatis amici?*

Les funestes inconveniens qui suivent presque toujours, de l'aveu même de Mr. D. du déchirement des procès ciliaires me conduisent naturellement à l'examen du second point de notre Dispute.

Les Cataractes adhérentes à la circonference postérieure de l'uvée sont-elles curables?

J'ai soutenu que non, parce que le déchirement de l'uvée, qui ne pourroit manquer d'arriver, si l'on tentoit d'abattre ces sortes de Cataractes, entraîne après lui de trop grands dangers pour qu'un Operateur ose s'y exposer. Mr. D. qui prétend au contraire que la guérison de ces Cataractes est très-possible, n'est pas si timide, il ne craint point de déchirer l'Iris, *parce qu'il n'en résulte pas*, selon lui, *le plus petit accident* p. 13. *Quand bien-même* dit-il, ailleurs, p 8. *la lame posterieure de l'Iris se trouveroit déchirée dans l'operation, il n'y a rien à craindre.* Il avoit pourtant dit dans sa premiere lettre que *les accidens que peut causer l'aiguille pointuë. sont sans nombre & souvent sans remede, parce qu'il n'est pas possible au Chirurgien même le plus adroit, de diriger la pointe de cette aiguille dans une partie aussi délicate que l'œil, sans risquer de toucher assez souvent* LA PARTIE POSTERIEURE DE L'IRIS, *les procès ciliaires, ou la prunelle, & de déchirer par con-*

Ibid. p. 218.
Ibid. p. 213.
Mercure de France Sept. 1748. p, 205.

sequent des vaisseaux qui occasionnent ordinairement des épanchemens de sang dans la chambre antérieure de l'œil, pour peu que la Cataracte soit molle ou adhérente. Ces inconveniens lui paroissoient alors si terribles qu'il s'étonnoit *que les grands Maîtres de l'Art n'eussent pas été frapez du danger manifeste qu'il y avoit de porter une aiguille pointuë & tranchante dans l'œil, & qu'ils n'eussent pas songé à chercher une methode moins propre à faire trembler le Malade & le Chirurgien.* Vous voyez qu'il s'est aguerri; mais prouvons-lui par les aveux qu'il fait encore dans sa 2d Lettre, qu'il a eu tort de changer de sentiment.

Nous venons de voir qu'il convient sans détour des fâcheux accidens qui suivent toujours du déchirement des procès ciliaires. Pourquoi donc premierement pourroit-on sans danger déchirer la membrane postérieure de l'uvée; tandis qu'il est si dangereux de déchirer les procès ciliaires, qui n'en sont que de petites appendices? Ne fait-elle pas également partie de la choroïde? Chaque procès ciliaire renferme dans sa duplicature un raiseau vasculaire très-fin. La membrane postérieure de l'uvée n'est-elle pas également parsemée d'une multitude de petits vaisseaux rangés en forme de tourbillons, que Stenon apelle *Vasa verticosa?* Peut-on la déchirer sans dechirer en même-tems plusieurs de ces fibres délicates qui servent à la dilatation & au resserrement de la prunelle, & qui touchent immédiatement cette membrane très-fine? On ne court point ce danger, en déchirant simplement les procès ciliaires.

En second lieu les procès ciliaires étant des appendices de la membrane postérieure de l'uvée; Mr. D. croit-il qu'il soit si aisé, avec un instrument tel que le sien, sans pointe ni tran-

chant ; de déchirer cette membrane, sans déchirer en même tems plus ou moins des procès ciliaires, à proportion de ce que cette membrane sera elle-même déchirée, dans un plus ou moins grand nombre de ses parties. Il me semble pour moi, que si la membrane antérieure de la capsule du cristallin est adhérente à un certain nombre de points, ou, ce qui est bien plus, à toute la circonference de la membrane postérieure de l'uvée, on ne peut plonger le cristallin avec sa capsule suivant la methode de Mr. D. dans l'humeur vitrée, sans emporter en même-tems, au moins toute la membrane postérieure de l'uvée avec tous les procès ciliaires qui y sont attachés. Je dis au moins parce que vraisemblablement on emporteroit toute l'uvée en entier. Pour n'emporter que le cristallin avec son chaton que l'on suppose, non seulement *colé*, mais *fortement* adhérent, il faudroit dissequer, ce qu'il est impossible de faire dans un œil en place avec l'aiguille la plus tranchante, & à plus forte raison avec celle de Mr. Daviel.

Qu'il ne croye pas au reste se tirer d'affaire en disant que les Cataractes adhérentes qu'il prétend avoir guéries, ne l'étoient que par quelques points legers, & que ce n'est que de celles de cette espece qu'il a parlé, lorsqu'il a soûtenu qu'elles étoient curables. Pour se convaincre du contraire, il ne faut que lire ce qu'il écrit p. 7. de sa seconde Lettre.

" C'est si peu, dit-il, l'ancienneté des Cataractes qui les rend adhérentes à la partie postérieure de l'Iris, que cette adhérence se contracte *presque toujours* dès le commencement, & beaucoup plus lorsque les Cataractes sont

Merc. Sept. 1749. p. 2 12

„ molles, que quand elles ſont dures & fort
„ ſolides. La raiſon de cela eſt que le criſtallin
„ dans cet état de molleſſe, étant preſſé par
„ l'humeur vitrée, ſe porte en avant & vers la
„ partie antérieure de l'œil, dont l'action des
„ quatre muſcles droits accelere encore l'allon-
„ gement; & pour lors la membrane qui enve-
„ loppe le criſtallin, venant à s'allonger, donne
„ lieu à ce corps *de s'appliquer fortement à la*
„ *partie poſtérieure de l'Iris & de la prunelle*.
„ dans laquelle il s'engage quelquefois.

Il paroît donc clairement par ces paroles, que les Cataractes adhérentes les plus communes, ſelon Mr. D. ſont celles qui ſont *fortement appliquées à la partie poſterieure de l'Iris & de la prunelle;* ce qui lui ferme l'unique porte par où il pouvoit s'échaper.

Je pourrois lui demander ici en paſſant par quel Mécaniſme l'humeur vitrée force le criſtallin à ſe porter vers la partie antérieure du globe de l'œil, & ce qui détermine les quatre muſcles droits à accelerer ce mouvement. Je conçois que cela peut arriver quelquefois par quelque maladie particuliere du fond de l'œil; mais je ne vois pas comment la molleſſe de la Cataracte peut être la premiere cauſe de tous ces effets. Mais je m'éloignerois de ce qui fait l'objet principal de notre Diſpute, & je n'ai ni le tems, ni la volonté de le ſuivre dans tous ſes écarts.

Monſieur Daviel pour apuyer ſon Syſtême, a recours à des Authorités, & il cite des Faits. Après avoir refuté ſes raiſons, il eſt juſte de le ſatisfaire auſſi ſur ces deux genres de preuves.

Mais premierement par raport aux Authorités, Mr. D. qui eſt Maître ès Arts, ne ſçait-il pas qu'en matiere de Phyſique une bonne raiſon

vaut mieux que dix Authorités. Que ne prouveroit-on point en effet en ce genre par des Authorités! Le pour & le contre s'établiroient avec une égale facilité. C'est ce que je vais faire voir tout-à-l'heure dans l'espece présente. Je pourrois donc en rigueur me dispenser absolument de répondre, & au passage d'Antoine Maître Jean cité par cet Oculiste, & au prétendu Ouvrage de Monsieur Boerhâve, que tout le monde sçait avoir lui-même, dans la Préface de sa Chimie, donné un Catalogue éxact de ses veritables productions; après s'être plaint amerement de l'injustice qu'on lui faisoit dès son vivant, en faisant passer sous son nom des Ouvrages dont il n'étoit point le Pere. Celui qui a paru depuis peu sur les Maladies des Yeux, est assurément bien indigne de ce grand Homme. C'est quelque Rapsodie d'Ecolier, où on trouve du bon & du mauvais. Le bon peut bien être de Boerhave, qui a fait apparemment quelques leçons sur les Maladies des Yeux. Mais tous ceux qui connoissent le mérite de cet Autheur, se donneront bien de garde de lui attribuer le mauvais.

Revenons. Par rapport à Antoine Maître Jean, je suis obligé de convenir qu'il reconnoît la curabilité des Cataractes adhérentes, & de l'abandonner, avec quelque reserve pourtant, à Mr. D. Je dis avec quelque reserve, parce que cet Autheur qui reconnoît bien en passant qu'on peut guérir les Cataractes adhérentes, n'insiste point sur cet article, ne le prouve nulle part; & se contente en quelque façon de le supposer, comme une chose que d'autres avoient dite avant lui, & qu'il n'avoit pas apparemment éxaminée. C'est une erreur

qui lui est échapée, comme cela peut arriver à tous les hommes, & comme cela leur arrive effectivement tous les jours, sur tout en matiere de Physique. Peut-être l'adhérence dont il parle, n'étoit-elle formée que par quelques filets legers; ce qui mettroit une grande différence entre son sentiment & celui de Mr. D. Je veux bien cependant ne pas appuyer sur ces differences, parce que cela m'est inutile. Je respecte Antoine Maître Jean, mais je ne ferois pas usage de mon esprit, si je me faisois une loy de penser en tout comme lui.

Pour Boerhave, ou plûtôt l'Ouvrage qu'on vient de donner sous son nom, je m'étonne comment Mr. D. l'a cité en sa faveur. En lisant ce qu'il dit sur les Signes qui annoncent que l'Opération aura un bon, ou un mauvais succès, j'ai eu le plaisir de voir qu'il étoit entierement pour moi sur le point de la curabilité des Cataractes adhérentes. Voici ce qu'il dit, p. 125. de la Traduction. La Cataracte peut être abbaissée, *si elle n'a pas fait concretion avec l'uvée.* Il examine à quels signes on peut reconnoître cette adhérence, & il en trouve un certain dans l'immobilité de la prunelle, ce qui est diametralement opposé au sentiment de Mr. D. qui assure p. 15. *qu'il est absolument faux que l'adhérence de la Cataracte rende la prunelle immobile.* (Ibid. p. 220.) Boerhave finit l'article, en disant p. 126. " Si la " prunelle est immobile, l'Experience nous a " toujours fait voir, que cette Operation est " plûtôt nuisible qu'avantageuse; car en introduisant l'aiguille, on dechire toutes les pellicules qui se trouvent entre la Cataracte & la " partie inférieure de l'uvée, qui s'étoient unies " l'une à l'autre; ce qui occasionne la rupture

des Conduits ciliaires & des Fibriles noires, & trouble la liqueur aqueuse : & ce n'est pas là le seul inconvenient qui en arrive ; car comme l'immobilité de la Cataracte suppose toujours concrétion avec les parties internes, il s'en ensuit des inflammations, des supurations & des convulsions souvent mortelles. C'est pourquoi l'on ne doit pas en pareil cas entreprendre l'abaissement. " Vous voyez combien il y a gagner pour Mr. D. à citer des Autheurs.

Enfin il nous cite trois Faits, qui pourroient sembler aux Lecteurs peu attentifs, devoir décider notre seconde Question en sa faveur, malgré toutes nos bonnes raisons. Je suis bien éloigné de penser ainsi, & en discutant ces trois Faits, dont le premier est muni d'un Certificat trop respectable pour être revoqué en doute, je pretends convaincre de plus en plus ceux qui me feront l'honneur de lire cette Lettre, de la fausseté du *Systême* de Mr. D. Je commence par le dernier. Il regarde un Monsieur de Gaillarbois, Officier de Marine à Toulon, qui depuis 16. ans avoit à l'œil droit une Cataracte occasionnée par un coup de baguette sur cet œil. Mr. D. l'abattit avec succès en 1741. quoiqu'elle fût *adhérente à toute la circonference interne de la prunelle.* Mais c'est ici où je l'arrête, & je lui demande la preuve de *l'adhérence de cette Cataracte à toute la circonférence interne de la prunelle*, ou, pour parler plus éxactement, de l'uvée. Mr. D. connoissant si peu les signes de l'adhérence des Cataractes, comme nous venons de le voir, qu'il nous permette de ne pas nous en raporter tout-à-fait à lui sur un Fait qu'il n'a pas sçû connoître, & dont les conséquences nous jetteroient dans l'absurde ; car en-

core un coup je ne puis me resoudre à lui accorder le Don des Miracles. Les coups reçûs sur l'œil, causent quelquefois des Cataractes, mais comme ils n'en causent pas toujours, celles qu'ils causent, ne sont pas non plus toujours adhérentes. Il faut pour cela qu'il y ait eu des déchiremens ; ce qui n'arrive pas toujours.

Pour les deux premiers Faits rapportés par Mr. D. comme ils se ressemblent parfaitement, & que l'un des deux est attesté par des Témoins qui ne sont pas recusables, Je les admets très-volontiers ; mais j'ose dire qu'ils sont plus pour moi que pour lui. Il s'agit de deux Cataractes causées par des piqueures d'épine. La première, suivant le Certificat, étoit adhérente du côté du petit angle, c'est-à-dire, que dans l'endroit précisément de l'uvée & de la membrane antérieure de la capsule du cristallin, où la pointe de l'épine avoit pénetré, dans un point, il s'étoit fait une adhérence legere par le moyen de quelques filets deliés qui s'étoient avancés de la membrane postérieure de l'uvée jusqu'à la membrane antérieure de la capsule cristalline ; & qui formoient le point d'union Mais qu'est-ce qu'une pareille adhérence a de commun avec les adhérences dont parle Mr. D. qui selon lui consistent *presque toujours* dans une *application forte* du cristallin à toute la circonference postérieure de l'Iris & de la prunelle, vers laquelle il est poussé par l'humeur vitrée, aidée de l'action des quatre muscles droits ? Parce qu'on pourroit sans grand danger rompre dans l'Operation de la Cataracte quelque fibrile legere qui uniroit le cristallin à sa capsule, & cette membrane à la partie postérieure de l'uvée, s'ensuit-il qu'on pourroit avec aussi peu d'inconvenient en rompre

des milliers, comme cela arriveroit nécessairement dans l'Hypothese de Mr. D? C'est comme si l'on disoit qu'il est égal d'arracher une poignée de cheveux, ou d'en arracher un ou deux. Mais je puis aller plus loin, & puisque l'Operation du Sieur Jacques Carquet, ainsi que celle de Monsieur Miran, Receveur du Canal de Carcassone, ont si bien réussi, je suis fort en droit de supposer que dans l'une & dans l'autre, il n'y a eu aucun déchirement à l'ûvée, & que le point d'adhérence de la membrane antérieure de la capsule cristalline avec la membrane postérieure de l'uvée subsiste encore aujourd'huy. Voilà de quoi étonner Mr. D. Cela est pourtant fort vraisemblable, & voici ce qui m'engage à le croire.

Je puis supposer que l'adhérence dont parle le Certificat, étoit simplement entre la membrane postérieure de l'uvée & la membrane antérieure de la capsule du cristallin. Rien ne m'oblige de croire qu'il y en eût entre cette derniere membrane & le cristallin même. Le Certificat ne le dit point; & comment ceux qui l'ont donné, auroient-ils pû le dire? Ils auroient été au delà de ce qu'ils pouvoient connoître avec certitude. Si donc j'ai lieu de croire que le cristallin seul a été plongé dans l'humeur vitrée par l'Operation, sans que la portion antérieure de sa capsule ait été entraînée avec lui, & qu'au contraire elle est demeurée en place, je suis en droit de penser aussi que le point d'adhérence n'a point été detruit, & qu'il subsiste encore en son entier. Or tout m'engage à croire que l'Operation a été faite ainsi, contre l'intention de l'Operateur à la verité, qui croit qu'on abat toujours la capsule du cristallin.

Premierement suivant le Certificat, l'Opération n'a été suivie d'aucun accident, ce qu'il seroit bien difficile de croire, pour peu qu'il y eût eu quelques fibres de rompuës.

Secondement suivant le même Certificat, l'Operation du Sieur Carquet a eu un entier succès. Mr. D. assure la même chose de celle de Monsieur Miran, je le crois volontiers. Mais j'en concluë que ces deux Messieurs ont dû voir après leur Opération, aussi bien qu'on puisse voir en pareilcas. Or cela n'arrive que lorsque la membrane antérieure de la capsule cristalline est conservée. § La Structure de l'œil, le Mécanisme de la vision, ainsi que les principes d'Optique nous forcent de le penser ainsi. Car quoiqu'en dise Monsieur Daviel, pour bien réussir dans l'Operation de la Cataracte cristalline, il ne faut point abattre avec le cristallin la membrane antéueure de sa capsule. Elle est d'un trop grand usage après l'Operation pour la perfection de la vûë. C'est cette membrane qui empêche l'humeur vitrée de passer dans les chambres de l'humeur aqueuse. C'est elle qui lui donne, lorsqu'elle a pris la place du cristallin, cette convexité qui la met en état de procurer jusqu'à un certain point aux rayons de lumiere les mêmes réfractions qu'ils recevoient du cristallin, & de rassembler les pinceaux Optiquesd'une maniere propre à rendre la vision presqu'aussi parfaite que dans l'état naturel. Et Mr. D. peut être assuré que toutes les fois qu'il a abattu une Cataracte avec un entier succès, quelque inten-

§ Le déchirement ou la section de cette membrane, qui arrive quelque fois dans certaines Opérations rares de la Cataracte, ne combat point cette Théorie; c'est ce que l'on fera voir aisément dans une autre occasion.

tion qu'il ait eue, il n'a point abattu avec le cristallin la bourse qui le renferme. C'est donc par hazard qu'il a réussi; je n'examine point cette conséquence, mais je tiens mon principe pour certain, & si outre les raisons que je viens d'alleguer, il veut des Authorités pour s'en convaincre, je vais lui en donner une qui en vaut mille autres. C'est celle de l'illustre Mr. Ferrein, ce celebre Anatomiste, qui joint à la Théorie la plus éclairée, les plus grands talens pour la Pratique. Il peut consulter un Memoire qu'il a donne sur cette matiere parmi les Actes de l'Academie Royale de Montpellier, lorsqu'il demeuroit encore dans cette Ville. Je suis donc en droit de présumer que dans les deux Operations citées par Mr. D. le point d'adhérence n'a point été détruit, ou que supposé qu'il y ait eu quelque fibrille rompue, ce n'a été qu'entre le cristallin & sa membrane antérieure en cas d'union entr'eux (ce que je ne suis pas forcé d'admettre) & non entre cette membrane & l'uvée.

Je ne puis m'empêcher de faire ici un aveu, qui flattera peut-être d'abord Mr. D. mais dont il ne peut cependant pas se glorifier beaucoup, s'il veut bien y faire un peu d'attention; c'est qu'il suit de la Théorie que je viens d'établir, qu'on peut dans un sens vrai, mais très-éloigné de celui de cet Oculiste, admettre des Cataractes adhérentes curables. C'est en supposant 1°. que l'Operation, lorsqu'elle est bien faite, laisse toujours subsister la capsule cristalline, ce qui est certain. 2°. Que l'adhérence n'existe qu'entre la membrane posterieure de l'uvée & la membrane antérieure de la capsule cristalline, sans que le cristallin soit attaché en aucune façon à cette membrane, ce qui peut arriver quelquefois,

comme dans les cas mentionnés ci-dessus. Si l'on supposoit outre cela que la membrane antérieure de la capsule ne tint au cristallin cataracté, que par quelques petits filets très-faciles à rompre, je pourrois encore convenir que cette rupture pourroit se faire sans grand inconvenient, parce que cette membrane demeurant en place, l'uvée ne seroit point tiraillée ni endommagée, & la vûë pourroit être très-bonne. Voilà tout ce que je puis accorder à Mr D. sur la curabilité des Cataractes adhérentes. Je sens que je suis bien loin de compte avec lui ; mais l'amour de la confraternité ne me fera point passer les bornes de la verité.

Il reste encore une petite difficulté à resoudre sur le peu de danger du dechirement de l'uvée. On peut, dit M. D. qui cite Heister & Sharp, ouvrir cette partie dans toute sa longueur *sans rien craindre*. Ces derniers mots sont de trop, & ne se trouvent point dans les Autheurs cités. M. Sharp dit au contraire *que le succès de cette Operation ne sçauroit manquer d'être fort douteux.* M D. ignore-t'il donc l'énorme difference qu'il y a entre couper avec un instrument bien tranchant, & dechirer de vive force ? Ne sçait-il pas comme tous les Chirurgiens, que la simple égratignure d'un nerf, d'un tendon, d'une Aponévrose occasionne presque toujours des accidens terribles, tandis qu'on peut couper ces parties en entier, sans qu'il en resulte rien de semblable. Encore un coup pour un homme qui a fait sa Philosophie, c'est bien mal raisonner. Mais puisqu'il a cité Heister & Sharp, & qu'il les a sans doute lûs, il a dû y voir dans le Chapitre sur la Cataracte, qui précede dans l'un & dans l'autre celui qu'il cite, que ces deux excellens Autheurs ne sont assurément

pas pour lui. *Parum*, dit Heiſter, p. 598. *aut nihil ſpei ſupereſt. . : ſi. . . ipſa uvea cum ſuffuſione glutinata deprehenditur.* Dans toutes les eſpeces de Cataractes adhérentes, dit Mr. Sharp, l'Operation ne ſçauroit gueres convenir. Il aſſure pourtant l'avoir faite une fois avec ſuccès ; mais il ajoûte tout de ſuite, qu'il ne l'entreprit, que parce qu'il crut l'adhérence fort legere, comme elle ſe trouva en effet, & il dit dans le Chapitre même de la Section de l'Iris, qu'il regarde *la Cataracte adhérente comme une ſorte d'aveuglement qui eſt ſans remede.* C'eſt ainſi que les Autheurs cités par Mr. D. lui ſont favorables.

Il ne me reſte plus qu'à le ſatisfaire ſur quelques termes deſobligeans qu'il a cru voir dans ma Lettre. Je ne ſuis pas ſurpris que s'étant prodigué les loüanges d'un bout à l'autre de la ſienne d'une maniere ſi démeſurée, il ait été un peu ſenſible à quelques expreſſions qui ne ſont pas tout-à-fait flatteuſes ; mais je ne l'ai appellé ni lourd ni groſſier. J'ai pû dire ſeulement qu'il ſe trompoit groſſierement, ou lourdement. A-t'il aſſez oublié ſa Logique, pour ne pas ſçavoir que ces façons de parler ſont extrêmement differentes ? C'eſt ſans doute pour ſe venger & faire entendre que je ne dois être qu'un ignorant, qu'il affecte en pluſieurs endroits (p. 5. & 17.) de me rappeller les Hôpitaux de Chartres & de Dreux : comme ſi je n'euſſe eu pour m'inſtruire que les ſecours que l'on peut trouver dans ces deux Villes. Ne diroit on pas qu'il eſt inſtruit au juſte de l'Hiſtoire de ma vie ? Je lui proteſte pourtant que ce n'eſt ni à Dreux, où je n'ai jamais demeuré, ni à Chartres, où je fais ma réſidence, que j'ai appris ce que je puis ſçavoir. Je le tiens de mon Pere qui a demeuré huit ans auprès de

l'illustre Mr. Gendron. Je le tiens du celebre M. de Chanseru, mon beau Pere, dont la maison peut passer à juste titre pour une des premieres Ecoles de l'Europe pour les Maladies des yeux, chez qui j'ai eu le bonheur de demeurer dès l'âge de 16. ans. Je le tiens des secours que j'ai pû trouver à Paris, où j'ai été plusieurs années demeurant en qualité de Pensionnaire chez Mr. Guerin, alors Chirurgien major de la Charité, & où j'ai eu l'avantage de recevoir les sçavantes leçons de Mr. Ferrein sur les Maladies des Yeux. Enfin je le tiens de la Lecture assiduë & refléchie de tous les bons Autheurs qui ont traité de ces Maladies. Mais comme je ne prétens pas me comparer à Mr. D., je n'ai garde aussi de mettre tous ces avantages en parallele avec l'Hôpital des Galeres de Marseille.

Je lui dois encore de justes remercimens pour les égards charitables qu'il a bien voulu avoir pour moi. Ce n'est que malgré lui, dit-il, & parce que je l'y ai forcé, que pour completer les 61. Cataractes qu'il avoit annoncées dans sa premiere Lettre, & dont il n'avoit raporté que 41. il s'est vû obligé de citer pour soixante-uniême celle qu'il a abattuë à l'œil droit du Sieur Genet, Hôte de Nemours, sur l'œil gauche duquel j'avois operé en 1746. d'une maniere infructueuse. En verité Mr. D. est un galant homme. Ne pouvoit-il donc citer son Operation, sans faire mention de la mienne ? Et puisqu'il n'a pas operé sur le même œil, n'est-il pas évident qu'il n'a parlé de la mienne, que parce qu'elle n'a pas réussi. Je crois Mr. Genet trop honnête-homme, pour ne lui avoir pas dit qu'il a vû très distinctement de son œil operé plusieurs jours après mon Opération, ce qui prouve qu'elle a

té bien faite ; mais qu'étant survenu le deuxiè-
me jour une chaleur extrême & un fort grand
tonnerre, il éprouva dans cet œil des douleurs
vives qu'il me cacha pendant un jour entier par
la crainte de la Saignée. C'est à cette inflamma-
tion occasionnée par la chaleur & le tonnerre,
& négligée dans son commencement par la fau-
te du Malade, qu'il faut attribuer le peu de suc-
cès de mon Operation. Mr. D. sçait fort bien
que nous ne repondons point des accidents qui
arrivent à nos Malades par leur indocilité.
Et avec un peu, je ne dis pas de charité; car il
n'en faut point ici, mais d'amour pour la justice,
il ne se seroit pas dispensé de raporter ces circons-
tances essentielles, se croyant obligé de raporter
le Fait principal. Mais ce qui montre évidemment
que c'est par pure malice qu'il en a rendu com-
pte, & qu'il n'y étoit nullement obligé pour sa
justification, c'est qu'il n'y peut servir en aucune
maniere. En effet l'Operation qu'il a faite sur le
sieur Genet, n'a pû être du nombre des 61. an-
noncées dans sa premiere Lettre. Cette Opéra-
tion n'a été faite que le 6. Novembre 1748. & sa
Lettre est du 30 Septembre de la même année.
Vous voyez, MONSIEUR, jusqu'où Mr. D.
porte les Ménagemens pour ses Confreres.

Je crois qu'il n'a pas sujet cette fois de se
plaindre de mon peu de modération. Je me suis
bien donné de garde de dire qu'il se trompoit
grossierement, je me suis contenté de le faire
voir. J'ai l'honneur d'être avec respect;

MONSIEUR, . . .

ROUSSILLE.

A Chartres, ce 15. Novembre 1749.